

P.V. n° 4 de la séance du Groupement des Parlementaires de B.B.W. du 01.10.2018 :

Présents : MM. C. DUJARDIN (Président), Y. VAN WALLENDael (Vice-Président), M. LOOZEN (Secrétaire-adjoint), P. GILLARD, L. MONSIEUR, F. MUYLAERT.

Excusés : MM. Y. LAMY (Secrétaire), J.L. De GREEF.

Invité excusé : M. J.P. DELCHEF (Président A.W.B.B.).

Le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau membre Laurent Monsieur, coopté lors de la séance du 03.09.2018.

1. Approbation du P.V. n° 3 :

Le procès-verbal n° 3 de la séance du Groupement du 03.09.2018 est approuvé.

2. Suivi des points discutés lors des dernières réunions :

2.1 La séance du Groupement du mois de décembre, initialement programmée au 03.12, se tiendra le lundi 10.12.2018 à 19 h 00 à un endroit non encore déterminé.

2.2 Litige entre United WOLUWE et Royal IV : suite à la parution du P.V. n° 3 de la séance du Groupement du 03.09.2018, nous avons enregistré une réaction écrite du Secrétaire du Royal IV. Notre Président est chargé de lui adresser un courrier de réponse.

3. Correspondance :

La correspondance IN et OUT est parcourue.

4. Tour de la province :

4.1 Notre Président a reçu un courriel de M. C. VAN GEYT (CFA) sur les dispositions concernant les cartes fédérales délivrées aux membres du corps arbitral. Une modification du R.O.I. est à envisager.

4.2 Notre Président signale que deux clubs brabançons ont été récemment en défaut de paiement à la Trésorerie générale de l'A.W.B.B. Ces deux clubs se sont entre-temps mis en règle.

5. Assemblée Générale extraordinaire du 06.09.2018 :

Si l'A.G. extraordinaire du 06.09.2018 a sans doute été une bonne initiative, elle s'est toutefois avérée une occasion ratée d'aplanir des différends entre certains Groupements et le CA. Un courrier a été adressé à la Commission législative par notre membre Y. Van WALLENDael le 23.09 dernier. Depuis lors, un courrier a été adressé le 29.09 aux différents Groupements par M. J.P. DELCHEF (Président A.W.B.B.) dans lequel celui-ci suggère notamment la tenue de réunions entre

chaque Groupement et le Conseil d'Administration de l'A.W.B.B. Nous prenons acte de cette invitation mais notre Groupement ne se sent pas mis en cause par les allusions au malaise qui existerait entre le CA et les Parlementaires. Plus généralement, le Groupement B.B.W. déplore avoir dû être associé au processus mis en place depuis le mois de juin alors qu'il ne s'est jamais montré négatif à l'égard du CA. Le Groupement B.B.W. a suivi le mouvement dans un souci de consensus mais souhaite toujours connaître les noms et les motivations des Parlementaires qui évoquent un malaise voire une dissidence.

6. Modifications statutaires en vue de l'A.G. de mars 2019 :

L'échéancier quant aux étapes de la procédure à suivre est parcouru :
09.12.2018 pour la rentrée des propositions de modifications auprès de la Commission Législative.
13.01.2019 pour l'envoi des propositions vers les provinces. Chaque membre est prié de transmettre au plus tôt ses propositions de modifications aux autres membres du Groupement.

7. Rapport de nos représentants siégeant dans les différents départements :

NEANT

8. Examen des rapports des différents comités et conseils fédéraux :

Pas de remarque.

9. Divers :

NEANT

Prochaine réunion : Lundi 5 novembre 2018 à 19 h 30, dans les locaux "MCW", sis à 1200 Bruxelles, Avenue de Broqueville, 116.

M. LOOZEN,
Secrétaire-adjoint

C. DUJARDIN,
Président.